

Économie (1)

La transformation du marché

CORINNE GENDRON, VÉRONIQUE BISAILLON ET ANA ISABEL OTERO

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL*

Avec la mondialisation s'est généralisée une nouvelle modalité de l'action sociale qui a trouvé, dans la sphère économique, le moyen de faire valoir des revendications auxquelles ne semblent plus en mesure de répondre les instances étatiques nationales. Les transformations portées par cette action sociale s'actualisent dans le système économique et non plus seulement à travers la réglementation et les politiques publiques. Même si le marché continue à fonctionner selon certaines logiques immuables, telles que l'accumulation et la valeur d'échange, il n'en est pas moins transformé, tout comme ses acteurs, par l'action de ces nouveaux mouvements sociaux.

MOUVEMENT SOCIAL Figure emblématique de cette nouvelle génération de mouvements sociaux, le commerce équitable canalise les revendications issues de plusieurs sources autour de l'élaboration d'un système d'échange plus juste et avantageux pour les pays du Sud. À travers son institutionnalisation au cours des années 1990, il a présidé à l'instauration d'un véritable système commercial qui questionne, tout autant qu'il renouvelle, le système économique traditionnel. En offrant jusqu'au double du prix aux producteurs pour leurs récoltes, le système équitable vient en effet saper l'idéologie concurrentielle fataliste par laquelle les acteurs économiques dominants justifient les prix dérisoires des denrées produites par les pays du Sud. Mais ces mêmes acteurs s'approprient simultanément le « produit équitable » pour rejoindre la niche des consommateurs conscients à la problématique Nord-Sud. Cette institutionnalisation « économique » inquiète une

fraction du mouvement équitable qui l'envisage comme une récupération à travers laquelle son message de justice est dilué et son pouvoir de transformation affaibli pour ne pas dire annihilé. Pourtant, qu'elle soit politique ou économique, l'institutionnalisation est transformation. Et comme cela a été démontré dans le cadre d'études du mouvement ouvrier, l'institutionnalisation ne dissout pas le mouvement social qui en est le moteur, même si elle peut modifier son discours et ses stratégies.

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les tensions actuelles qui se font jour dans le mouvement équitable : ce n'est pas tant l'institutionnalisation qui est en débat que les défis inhérents à l'institutionnalisation économique propre aux mouvements sociaux économiques.

On ne saurait nier que même si ils sont moins spectaculaires qu'une improbable révolution au niveau des règles commerciales internatio-

nales et d'une gouvernance économique mondiale, le commerce équitable et les nouveaux mouvements sociaux économiques n'en sont pas moins porteurs de transformations. Ainsi, les entreprises doivent désormais composer avec une définition de leur performance sociale fixée non plus seulement par leurs spécialistes des affaires publiques, mais bien par une myriade d'ONG autour desquelles gravitent tout autant des acteurs du Sud que des militants du Nord. Les nouveaux mouvements sociaux économiques participent ainsi à une restructuration éthique du marché, à travers laquelle le traitement réservé aux producteurs du Sud peut être utilisé comme facteur de différenciation commerciale. Logique commerciale et responsabilité sociale peuvent ainsi se rejoindre, tout en appuyant des stratégies d'institutionnalisation plus politique et renforcer le processus de transformation des règles du commerce international. ●

*École des sciences de la gestion
Bureau R-3490

315, rue Sainte-Catherine Est
Montréal – Québec
Canada H2X 3X2

bisailon.veronique@uqam.ca
gendron.corinne@uqam.ca
otero_rance.ana_isabel@courrier.uqam.ca

Texte extrait de « L'institutionnalisation du commerce équitable : au-delà d'une forme dégradée de l'action sociale », *Les cahiers de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable n° 11*, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, 2006.
www.crsdd.uqam.ca

« Le commerce équitable, à travers son institutionnalisation au cours des années 1990, questionne, tout autant qu'il renouvelle, le système économique traditionnel ».

